



Le Président

Nos références : DAJI n°2026-A37

- Vu la loi du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat ;
Vu le code de l'éducation ;
Vu les délibérations du conseil d'administration en formation plénière du 16 décembre 2025 ;

A R R Ê T E

Article unique : La commission de recrutement en première année de master pour la mention Économie et management publics est ainsi composée :

M. Dominique ANCELIN (auditions)
M. Gaël BRÉNAUT (auditions)
M. Bruno JÉRÔME
Mme Véronique JÉRÔME-SPEZIARI (auditions)
Mme Marie-Luce MARIANI (auditions)
M. Jean MERCIER-YTHIER, **Président**
M. Frédéric ZUMER

À Paris, le 6 février 2026

Stéphane BRACONNIER